



Le 10 octobre 2014

Madame Lisa Raitt  
Ministre des Transports  
Place de Ville, Tour C, 29e étage  
330, rue Sparks  
Ottawa Ontario K1A 0N5

**Objet: Sauvons Postes Canada – Non aux compressions**

Madame la Ministre,

Les membres du conseil municipal de St-Athanase, me prient de vous transmettre copie d'une résolution adoptée à la séance régulière du 6 octobre 2014, portant sur l'objet mentionné en exergue.

Recevez, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*Francine Morin*  
Francine Morin  
Directrice générale  
Municipalité de Saint-Athanase

p.j. (1)

c.c. Monsieur Denis Lemelin, président, Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes  
Monsieur Guy Caron, député Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques  
Monsieur Brad Woodside, président, Fédération canadienne des Municipalités

**MUNICIPALITÉ DE SAINT-ATHANASE  
6081 CHEMIN DE L'ÉGLISE,  
SAINT-ATHANASE, (QUÉ.) G0L 2L0  
Tél. : 418 863-7706**

**Extrait du procès-verbal** de la séance régulière du Conseil municipal de Saint-Athanase, tenue le 6 octobre 2014 à 20 h, à la Salle du conseil municipal de Saint-Athanase.

Sont présents :

Siège No 1 : Chantale Alain  
Siège No 2 : Jocelyn Bernier  
Siège No 3 : Dave Landry  
Siège No 4 : Pierre Després  
Siège No 5 : Madame Andrée Lebel  
Siège No 6 : Gaston Chenard

Formant quorum sous la présidence de monsieur André St-Pierre, maire

---

**2014-10-122      SAUVONS POSTES CANADA – NON AUX COMPRESSIONS**

ATTENDU QUE Postes Canada et les conservateurs sabrent dans les services postaux auxquels nous tenons tant en supprimant de bons emplois, en abolissant la livraison à domicile, en haussant les tarifs postaux de façon draconienne, en fermant des bureaux de poste ou en réduisant la taille et en écourtant leurs heures d'ouverture;

ATTENDU QUE Postes Canada n'a pas tenu de consultations adéquates sur ces changements, empêchant ainsi les personnes qui seront les plus touchées de donner leur point de vue;

ATTENDU QUE la fermeture de bureaux de poste ou la réduction de leur taille, la réduction des heures d'ouverture des comptoirs postaux et l'abolition de la livraison à domicile entraîneront l'élimination de milliers d'emplois dans des collectivités partout au pays;

ATTENDU QUE Postes Canada assure un service public qui doit être préservé;

Il est proposé par Madame Andrée Lebel, appuyé par Madame Chantale Alain, que la Municipalité de Saint-Athanase écrive à la ministre responsable de Postes Canada pour demander que le gouvernement annule les changements aux services annoncés par Postes Canada et envisage de nouvelles façons d'accroître les services et les revenus;

QUE la Municipalité de Saint-Athanase demande à la Fédération canadienne des municipalités de réclamer du gouvernement fédéral qu'il consulte adéquatement la population sur le genre de service postal dont elle a besoin avant d'autoriser Postes Canada à effectuer des changements majeurs au service postal public.

**-ADOPTÉ-**

*(SOUS RÉSERVE D'APPROBATION PAR LE CONSEIL MUNICIPAL)*